

Tableau de bord de veille sociale (T.B.V.S.) 2014

Le tableau de bord joint porte sur l'exercice 2014. Il reprend les indicateurs optionnels adoptés pour les TBVS 2012 et 2013.

Il est désormais possible de mettre en perspective trois TBVS.

1 Eléments de contexte 2014

L'année 2014 a été marquée par :

- la réinstallation des trésoreries de NOAILLES et de St LEU d'ESSERENT suite aux dégâts des eaux constatés l'année précédente ;
- le déménagement fin décembre du centre des finances publiques de CRÉPY en VALOIS;
- le cambriolage du SIP de CREIL en toute fin d'année, même si les conséquences RH (signalement à RH2B) ressortent de l'exercice 2015.
- la mise en place de nouveaux dispositifs RH pouvant susciter des interrogations voire des contestations : nouveau régime indemnitaire, nouvelle application pour les frais de déplacement, mise en place de la prime d'accueil ;
- la pérennité des sujets liés aux sous-effectifs affectant certains services.

Tous ces éléments sont des facteurs susceptibles d'engendrer des risques psychosociaux.

2 Analyse globale des indicateurs

La mise en perspective des différents TBVS conduit à formuler plusieurs observations.

A - Santé, sécurité et conditions de vie au travail

Le nombre d'**arrêts de maladie < 5 jours** a fortement augmenté par rapport à 2013 (+50.4%) et 2012 (+40.7%) alors que le nombre de jours d'arrêts, y compris CLM, reste stable (successivement +5.35% et -2.33%).

Ceci étant, le nombre d'arrêts de maladie **de 3 jours et moins** s'élève à 476 soit 71,04% du nombre total d'arrêts de moins de 5 jours, ce qui est proche du niveau de l'interrégion (70%).

Le nombre de **jours de congés mis en CET** est également en hausse de 39.59% par rapport à l'année précédente, alors qu'en 2013 il était constaté une diminution de 21%.

La répartition moyenne par grade de ces jours se présente comme suit, l'évolution sur 3 ans étant plus sensible pour les catégories B et C.

	2012	2013	2014
A+	6	7.8	8.51
A	5.5	7.5	8.43
B et C	2	7.7	7.91

Nota : depuis 2013, l'accent a été mis auprès des agents sur l'utilité d'un versement au CET plutôt qu'une demande de report des jours non pris sur N+1, ce dernier dispositif pouvant poser problème (perte des jours de fractionnement).

Le nombre d'écêtements et le volume horaire écrité continuent à baisser.

Comme les années précédentes, une analyse plus détaillée permet d'observer que les pratiques des agents en la matière ne sont ni uniformes, ni généralisées.

Le nombre des fiches de signalement (31) est en forte hausse alors qu'il était plutôt stable entre 2013 (22 fiches) et 2012 (19 fiches). Sans doute, faut-il y voir l'effet d'une meilleure appropriation du dispositif. A ce titre, il faut notamment relever la progression des fiches de signalement en provenance des trésoreries (7 en 2014 contre 1 en 2013).

Par ailleurs, il est constaté que les agents refusent généralement de porter plainte et craignent quelquefois l'envoi d'un courrier au redevable par peur de représailles.

Le nombre d'accidents de service (dont trajet) avait fortement augmenté en 2013 passant de 13 à 19. Avec 21 accidents en 2014 (dont 8 accidents¹ de trajet), il augmente de 10.53%. Cette augmentation concerne toujours les accidents de service sans arrêt de maladie, au nombre de 3 en 2012, de 8 en 2013 et de 10 en 2014. Les accidents sur site représentent 61,9% des accidents.

Le taux des demandes de mutation reste stable (18,49% contre 18% en 2013 et 24,13% en 2012). Par contre, le nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites est en baisse (68 demandes contre 81 et 90 les années précédentes).

B - Relations professionnelles

Au titre des entretiens professionnels, le **taux de recours** en CAP, aussi bien au niveau local (1,43% contre 1,10%) que national (0,61% contre 0,33%), est en hausse contrairement à 2013 où une baisse avait été constatée avec la mise en place du recours hiérarchique. Cette étape préalable à toute saisine de la CAPL contribue à rendre plus difficile une mise en perspective en 2012. Le **taux de refus de participation à l'entretien professionnel** est également en hausse (0,5% en 2012, 0,7% en 2013 et 1,25 % en 2014).

Le nombre de réunions de service a légèrement baissé en 2014 passant respectivement de 424 en 2012 (322 en 2013) à 316 en 2014. Comme en 2012 et 2013, il est relevé que cet indicateur est peu pertinent, même en le rapprochant d'autres. En effet, les petites unités pratiquent des échanges nettement moins formalisés, de périodicité très resserrée.

¹ Un agent décédé.

C - Relations sociales

En 2014, 27 réunions se sont tenues avec les représentants des organisations syndicales. Deux boycotts du dialogue institutionnel (CTL) sont recensés.

Comme pour les TBVS 2013 et 2012, il a été procédé à un recensement exhaustif des interpellations et audiences. A ce titre, leur nombre, bien qu'en baisse (274 en 2012, 171 en 2013 et 103 en 2014), reste important.